**Note d’information Formulaire de demande de vote par correspondance**

Les informations traitées dans le cadre des demandes dématérialisées relatives aux élections des représentants du personnel au Conseil national de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER) sont collectées par la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (DAJI) rattachée à **Aix-Marseille Université, représentée par son Président, M. Eric Berton.** La base légale du traitement est la mission d’intérêt public (cf. article 6.1.e) du Règlement européen sur la protection des données.

Ces données à caractère personnel ne sont recueillies et traitées qu’en vue :

* **Dépôt des demandes de vote par correspondance (élections CNESER 2023) afin de recevoir le matériel de vote à l’adresse postale indiquée par le demandeur.**
* Vérifier l'identité des demandeurs afin d'éviter la fraude électorale .

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants :

* **Les quatre agents du pôle institutionnel, statutaire et coordinations de la DAJI.**

Les données suivantes sont collectées :

* Pièce d’identité, état civil
* Adresse
* Grade/corps, Affectation
* Adresse IP

Ces données sont conservées pendant toute la durée du scrutin et jusqu’à la fin du délai de recours, au maximum 5 mois.

Le recueil de ces données est obligatoire afin de vous envoyer le matériel de vote à l’adresse indiquée. L’envoi de votre carte d’identité ou de votre professionnelle permet de vérifier votre identité. Nous ne pourrons pas vous envoyer le matériel de vote si vous ne nous envoyez pas ces documents.

Si vous en faites la demande, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. **Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données.**

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter :

* Soit par voie électronique : [dpo@univ-amu.fr](mailto:dpo@univ-amu.fr)
* Soit par courrier postal à l’adresse suivante : Aix-Marseille Université, Le délégué à la protection des données (DPO), 58, bd Charles Livon -13284 Marseille Cedex 07

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL, sur son site internet.